



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais

**SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 17 DÉCEMBRE 2015 À 17 h 30 AU 80
AVENUE GATINEAU, GATINEAU, QUÉBEC J8T 4J3**

PRÉSENCES

Mme Lucie Lalonde, présidente
M. Jean-François Trépanier, vice-président
M. Jean Hébert, président-directeur général
Mme Lise Coulombe
M. François-Régis Fréchette
M. Michel Hébert
Mme Murielle Laberge
M. Mathieu Nadeau
Mme Johanne Paradis
Mme Julie Pépin
Mme Louise Poirier, membre observateur
Mme Sylvie Rocheleau
M. Michel Roy
D^r Jean-Marc Sauvé
Mme Monique Séguin

ABSENCES MOTIVÉES

M. Gilbert Whiteduck

PERSONNES-RESSOURCES PRÉSENTES :

M. Stéphane Pleau, directeur des ressources financières
Mme Johanne Robertson, directrice des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques
Michelyne Gagné, directrice de la protection de la jeunesse
Dr Guy Morissette, directeur des services professionnels
Dr Daniel Tardif, président-directeur général adjoint
M. Martin Vachon, directeur programme jeunesse
Mme Laurence Barraud, directrice enseignement, relations universitaires et recherche (DERUR)
M. Pasto Wann, adjoint au directeur - centre de recherche (DERUR)
Dr Tinouch Haghghat, vice-président du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP)
M. Benoît Gauthier, adjoint au président-directeur général
Mme Patricia Rhéaume, agente d'information
Mme Geneviève Côté, agente d'information

Secrétaire d'assemblée : M. Pascal Chaussé

Environ 20 personnes assistent à la rencontre

Ordre du jour

- 01 VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 02-1 Séance du 2015-11-26
 - 02-2 Tableau des suivis
- 03 RAPPORTS D'ACTIVITÉS
 - 03-1 Rapport du président-directeur général
 - 03-2 Tableau de planification annuelle des activités du CA
- 04 PÉRIODE DE QUESTIONS - 18 h à 18 h 30
Période de questions du public
- 05 PRÉSENTATION
 - 05-1 Bilan des directeurs de protection de la jeunesse – Mme Michelyne Gagné, DPJ
- 06 AFFAIRES MÉDICALES
 - 06-1 Plan d'organisation clinique des départements et services médicaux – Dr Guy Morissette, DSP
 - 06-2 Octroi de statuts et privilèges
 - 06-3 Nomination des médecins examinateurs
- 07 PROGRAMME JEUNESSE
 - 07-1 Protocole sur le recours à l'hébergement en unité d'encadrement intensif (mise à jour) – M. Martin Vachon



No de résolution
ou annotation

- 07-2 Statistiques en encadrement intensif du 1^{er} avril au 30 septembre 2015 – M. Martin Vachon
- 08 ADOPTION/DÉPÔT DES POLITIQUES ET RÈGLEMENTS**
- 08-1 Politique sur la conduite responsable en recherche – Mme Laurence Barraud
- 09 COMITÉ DE VÉRIFICATION**
- Mot du président
- 09-1
 - Informations diverses processus budgétaire
 État de la situation financière à la période 8
- 09-2 Dépôt du procès-verbal 2015-12-08
- 09-3 Appel d'offres pour le transport adapté
- 10 SAGES-FEMMES**
- 10-1 Nomination d'un responsable des sages-femmes
- 10-2 Modification à l'organigramme pour intégrer le responsable des sages-femmes
- 11 DIVERS**
- 12 CORRESPONDANCE**
- 12-1 Lettre du ministre – Dérogation pour participation aux CA des groupements d'approvisionnement en commun
- 12-2 Lettre de félicitations pour le maintien du statut d'organisme agréé à l'équipe du Pavillon du Parc – 2015-12-09
- 12-3 Comité d'éthique de la recherche – Lettre et lettre-réponse sur certaines préoccupations du CÉR.
- 12-4 Lettre du vérificateur général – Plan d'action GMF 2015-12-01
- 12-5 Lettre de réponse à l'APTS concernant le programme OSER 2015-12-10
- 13 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE**
- 28 janvier 2016 – 80 avenue Gatineau, Gatineau**
- 14 LEVÉE DE LA SÉANCE**

- 01 VÉRIFICATION DU QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
La présidente constate le quorum et ouvre la séance à 17 h 41.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

ATTENDU l'ajout des points suivants :

- 11-1 Information plage-horaire
- 11-2 Délais des tests de biopsie à l'hôpital de Hull
- 11-3 Dossier médiatisé Info-Santé 811
- 11-4 Correspondance déposée au conseil d'administration
- 12-6 Lettre-réponse à la FIQ concernant la demande des cartes d'identité

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que modifié.

- 02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

02-1 Séance du 26 novembre 2015

ATTENDU la modification suivante au point 07-1 Politique de soins de fin de vie :

- Ajout de la phrase suivante au début de la résolution :
« ATTENDU que le Conseil des infirmières et des infirmiers et le Conseil multidisciplinaire du CISSS de l'Outaouais seront consultés sur le sujet; »

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance régulière du 26 novembre 2015 tel que modifié.

02-2 Tableau des suivis

| No | Sujet | Suivi |
|------|---|--|
| 04 | Période de questions • APTS | Une lettre-réponse est en préparation par la Direction programme jeunesse et sera acheminée dans la semaine du 14 au 18 décembre 2015. |
| 04 | Période de questions • FIQ pétition cartes d'identité | La pétition a été transférée à la Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques (DRHCAJ) qui évalue les options pour le remplacement des cartes d'identité. Une lettre-réponse a été acheminée par la DRHCAJ (voir point 12-6). |
| 04 | Période de questions • FIQ pétition heures d'ouverture cafétéria | Une lettre-réponse est en préparation par la Direction des services techniques en lien avec la Fondation Santé Gatineau et sera acheminée dans la semaine du 14 au 18 décembre 2015. |
| 04 | Période de questions • APTS projet OSER | Une lettre-réponse a été acheminée le 10 décembre 2015 (voir point 12-5). |
| 07-1 | Politique de soins de fin de vie | La Cour supérieure a suspendu certains articles de la Loi concernant les soins de fin de vie. Le gouvernement du Québec a porté la décision en appel. La Cour d'appel a décidé d'entendre la cause, ce qui suspend la décision de la Cour supérieure et a comme conséquence de maintenir l'application de la loi au 10 décembre 2015. Depuis cette date, le CISSS de l'Outaouais est prêt à répondre aux demandes. |
| 07-3 | Octroi de statuts et privilèges | Les trois demandes repoussées lors de la dernière séance sont redéposées. Le terme « praticien indépendant » faisait référence à une formation additionnelle intitulée « praticien indépendant en échographie d'urgence » que les médecins d'urgence doivent suivre pour effectuer cet examen. |
| 08-1 | Rapport annuel de gestion Agence 2014-2015 | Le document a été déposé sur le site web du CISSS de l'Outaouais : http://santeoutaouais.qc.ca/documentation/rapports-annuels-de-lagence/ |
| 08-1 | Rapport application procédure examen des plaintes 2014-2015 | Le document a été déposé sur le site web du CISSS de l'Outaouais : http://santeoutaouais.qc.ca/documentation/rapports-annuels-des-plaintes/ |
| 09-2 | Rapport périodique et prévisionnel (RR-444) | Le rapport RR-444 ainsi que la lettre de déclaration du PDG ont été transmis au MSSS le 3 décembre 2015. |
| 10-1 | Postes vacants au conseil d'administration | Des candidatures ont été soumises au MSSS le 20 novembre et le 4 décembre 2015 pour les deux postes disponibles. Le MSSS devrait désigner les deux nouveaux membres du conseil d'administration dans les prochaines semaines. |
| 12-2 | Maintien de statut d'agrément pour le Pavillon du Parc | Une lettre de félicitations a été acheminée au Pavillon du Parc le 9 décembre 2015. Document déposé au point 12-2. |

03 RAPPORTS D'ACTIVITÉS

03-1 Rapport du président-directeur général, M. Jean Hébert

- Le Gouvernement du Québec et le Front commun représentant 450 000 employés en sont venus à une entente de principe en fin d'après-midi.
- La dotation de tous les postes d'encadrement sera complétée cette semaine, alors que les 314 postes seront comblés. Merci à la DRHCAJ pour le travail accompli.



No de résolution
ou annotation

- La nouvelle version du Règlement de régie interne du conseil d'administration a été acheminée par le MSSS cette semaine. Le document sera déposé au comité de gouvernance et d'éthique du conseil d'administration qui se réunira en janvier et soumettra une recommandation.

Le modèle du Règlement du conseil multidisciplinaire (CM) a été acheminé par le MSSS cette semaine et sera soumis au CM pour dépôt ultérieur.

Par contre, nous sommes toujours en attente du modèle de code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration.

- Le PDG a participé en décembre à une conférence de presse conjointe avec la Fondation Santé Gatineau pour l'annonce de l'agrandissement de la clinique de pneumologie située à l'hôpital de Hull. La Fondation finance 100 % des investissements nécessaires à l'aménagement de la clinique, ainsi que ses activités pour une durée de deux ans. Le CISSS de l'Outaouais reverra son parcours clinique en pneumologie afin de financer les coûts récurrents de 200 000 \$ annuels au terme des deux ans.
- Une journée sera organisée pour présenter les directions cliniques aux membres du conseil d'administration, le samedi 16 janvier 2016.
- Le 27 janvier prochain, tous les gestionnaires du CISSS de l'Outaouais seront réunis afin de leur présenter la mission, la vision, les valeurs et la philosophie de gestion de l'établissement.
- Le PDG, Jean Hébert, a tenu à présenter ses excuses aux psychologues du territoire pour avoir utilisé comme exemple la pratique de psychologues pour illustrer le concept de la productivité et tient à souligner qu'il ne portait aucun jugement sur leur productivité ou la qualité de leur pratique professionnelle.

03-2 Tableau de planification annuelle des activités du CA

Dépôt du document.

04 PÉRIODE DE QUESTIONS

Des représentants du public qui se sont préalablement inscrits sur la liste prioritaire posent diverses questions :

- Mme Edna Wong, employée du réseau depuis 25 ans cette année, commente le programme de reconnaissance et demande si le CISSS de l'Outaouais soulignera à nouveau les anniversaires importants des années de services, tel que 25 ans.

La présidente donne la parole à Mme Johanne Robertson, directrice à la DHRCAJ, qui informe Mme Wong que l'activité de reconnaissance se fera au printemps prochain plutôt qu'en décembre. Un programme de reconnaissance du CISSS de l'Outaouais est en cours de préparation.

- M. Benoît Audet, répondant politique pour l'Outaouais de l'Alliance du personnel professionnel et technique en santé, dépose une carte grand format de souhaits des Fêtes et émet divers vœux touchant certains aspects tels que les conditions de travail, la



No de résolution
ou annotation

reconnaissance, l'évaluation de la performance, le climat de travail. Il pose une question touchant une formation de leadership social qui serait offerte aux gestionnaires : « pouvez-vous élaborer sur cette formation et que peut-on envisager en termes d'impacts au niveau des liens et des relations avec les salariés œuvrant au sein du CISSS de l'Outaouais? »

La présidente accepte la question écrite déposée et le PDG acheminera une réponse par écrit.

- Mme Andrée Poirier, présidente de l'exécutif de l'APTS, demande quels seront les moyens concrets pour prendre soin de la santé mentale des travailleurs et travailleuses du CISSS de l'Outaouais dans le contexte de diminution de postes.

Le PDG souligne que l'organisation a une préoccupation en ce sens pour l'ensemble des employés et cite en exemple un premier sondage qui a été fait auprès des employés cadres qui montrent un taux d'absence-maladie relativement bas de 2 %. Il rappelle que les équipes vivent une période de transformation et assure que la Direction générale et la DRHCAJ partagent la préoccupation.

- Mme Catherine La France, travailleuse sociale à l'équipe de suivi intensif à l'hôpital Pierre-Janet au CISSS de l'Outaouais, explique les impacts de la fermeture des laboratoires et du centre de prélèvement de l'hôpital Pierre-Janet sur la clientèle vulnérable desservie par son équipe, en citant un exemple précis. Elle demande comment l'accessibilité aux services de laboratoire sera améliorée pour les personnes souffrant de problèmes de maladie mentale.

Le PDG prend en note l'intervention afin d'évaluer la possibilité de faciliter le parcours clinique et s'engage à apporter une réponse.

05 PRÉSENTATIONS

05-1 Bilan des directeurs de protection de la jeunesse

Mme Michelyne Gagné, directrice de la protection de la jeunesse, présente le bilan des directeurs provinciaux 2015 de la protection de la jeunesse, ainsi que le bilan 2014-2015 pour l'Outaouais. Voici les principales statistiques pour l'Outaouais :

- Hausse de 8,3 % des signalements traités (5 408 cas en 2014-2015 contre 4 993 cas en 2013-2014);
- Hausse de 35 évaluations en 2014-2015 (1 797 contre 1 762);
- Un total de 1 581 enfants étaient pris en charge au 31 mars 2015, contre 1 552 l'année précédente;
- 64,4 % des enfants étaient suivis dans le milieu familial ou confiés à un tiers, comparativement à une moyenne provinciale de 58 %;
- Les deux principales problématiques étaient la négligence (42,6 %) et l'abus physique (27,9 %);
- 651 adolescents ont reçu des services en 2014-2015 contre 748 en 2013-2014. On note également une baisse dans les statistiques provinciales.
- Les signalements traités (retenus ou non) provenaient, dans l'ordre :
 - des employés des différents organismes (CJ, CISSS, milieux de garde, etc.) – 32,6 %
 - du milieu policier – 20,9 %
 - du milieu scolaire – 20,8 %
 - du milieu familial – 17,9 %



No de résolution
ou annotation

- o de la communauté – 7,8 %

Un membre du conseil d'administration questionne Mme Gagné sur les ressources à la disposition de la protection de la jeunesse. Celle-ci mentionne que sa direction répond actuellement adéquatement aux besoins mais qu'il y a une augmentation régulière depuis quelques années des signalements et de la demande.

Un membre demande si ces statistiques incluent la communauté des Premières Nations et si une approche différente est préconisée. Mme Gagné souligne que la loi est la même pour l'ensemble de la population mais que la direction propose une adaptation des approches et des traitements aux traditions des communautés des Premières Nations. L'une des approches adaptées a d'ailleurs été soulignée « meilleure pratique » au niveau national.

06 AFFAIRES MÉDICALES

06-1 Plan d'organisation clinique des départements et services médicaux

Le directeur des services professionnels, Dr Guy Morissette, ainsi que le vice-président du CMDP, Dr Tinouch Haghghat, présentent les détails entourant le sujet en titre. Un organigramme a également été déposé pour illustrer le plan d'organisation. Le sujet a fait l'objet d'une présentation plus exhaustive en rencontre plénière. Les membres du conseil d'administration ont posé diverses questions portant sur l'adhésion du CMPD, la difficulté de combler tous les postes et les principaux défis de la mise en application du Plan.

Dr Haghghat souligne l'intérêt des membres du CMDP à assurer une présence régulière aux séances du conseil d'administration et à collaborer avec le CA.

ATTENDU les modifications importantes apportées par l'adoption du projet de loi 10 à la gouvernance en santé et ses impacts sur l'organisation des départements et services médicaux ;

ATTENDU la nécessité de revoir à l'échelle de l'Outaouais le plan d'organisation des départements et services cliniques à partir de ce qui existait dans chacun des anciens établissements qui composent maintenant le CISSS de l'Outaouais ;

ATTENDU la consultation élargie des personnes et des instances concernées entreprise à l'automne selon un calendrier relativement serré ;

ATTENDU le nombre de commentaires reçus et l'intérêt démontré par la communauté médicale (médecins, dentistes et pharmaciens) pour cet exercice ;

ATTENDU qu'une fois le Plan d'organisation adopté, des Règlements par département en découleront et serviront de base pour l'élaboration des règles d'organisation et de fonctionnement de tous les services médicaux ;

ATTENDU la nécessité d'encadrer les privilèges des médecins et spécialistes ainsi que leurs obligations quant à leur présence régulière, la garde et les délais de consultation et ce, pour chaque département ;



No de résolution
ou annotation

CISSSO-340-2015

ATTENDU que les Règlements du département devront refléter le nouveau mode de fonctionnement que représente maintenant le concept de centre intégré ;

ATTENDU la nécessité de nommer un chef afin d'amorcer officiellement la création effective des départements ;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le Plan d'organisation des départements et services médicaux tel que présenté.

06-2 Octroi et modification de statuts et privilèges et autres titres

Docteur Hugo Platero (08244)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 4 novembre 2015;

ATTENDU que ce membre détient un avis de conformité émis par le ministère de la Santé et des Services sociaux tel que le prévoit l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Docteur Hugo Platero des privilèges de praticien indépendant (échographie d'urgence) au sein du département de Médecine d'urgence dans les Hôpitaux de Hull et Gatineau à partir du 18 juin 2015 conditionnellement au respect des Règlements du CMDP et du département de Médecine d'urgence.

Docteur Alexandre Rushenas (10542)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 4 novembre 2015;

ATTENDU que ce membre détient un avis de conformité émis par le ministère de la Santé et des Services sociaux tel que le prévoit l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Docteur Alexandre Rushenas des privilèges de praticien indépendant (échographie d'urgence) au sein du département de Médecine d'urgence dans les Hôpitaux de Hull et Gatineau à partir du 2 octobre 2015 conditionnellement au respect des Règlements du CMDP et du département de Médecine d'urgence.

Docteur Ian Barrette (95050)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 4 novembre 2015;

CISSSO-341-2015

CISSSO-342-2015



No de résolution
ou annotation

CISSSO-343-2015

ATTENDU que ce membre détient un avis de conformité émis par le ministère de la Santé et des Services sociaux tel que le prévoit l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Docteur Ian Barrette des privilèges de praticien indépendant (échographie d'urgence) au sein du département de Médecine d'urgence dans les Hôpitaux de Hull et Gatineau à partir du 1er septembre 2015 conditionnellement au respect des Règlements du CMDP et du département de Médecine d'urgence.

Solomon, Peter

ATTENDU QUE le CMDP est responsable d'assurer la conformité des statuts et privilèges de ses membres avec la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'élaborer pour le conseil d'administration des recommandations à cet égard pour chacun de ses membres ;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU QUE Dr Peter Solomon n'a pas exercé son droit de pratique depuis plus de trois ans ;

ATTENDU les démarches effectuées depuis plusieurs années par le chef de département à cet effet ;

ATTENDU les démarches effectuées par la direction des services professionnels auprès de différentes instances ;

ATTENDU le suivi administratif de l'invalidité en cours effectué par le Collège des médecins du Québec ;

ATTENDU QUE le département d'anesthésiologie demande de régulariser le statut et les privilèges de Dr Solomon pour lui permettre d'organiser l'offre de services avec le plan d'effectif médical autorisé;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE SUSPENDRE le statut et les privilèges de Dr Peter Solomon, membre du département d'anesthésiologie-réanimation du CISSS de l'Outaouais, pour cause de congé de maladie long terme, jusqu'à réévaluation par le Collège des médecins du Québec de son droit de pratique.

Docteur Ulrich Ifoko (14808)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

CISSSO-344-2015



No de résolution
ou annotation

CISSSO-345-2015

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à Dr Ulrich Ifoko un statut de membre actif au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais, et des privilèges au département de médecine générale à partir du 29 décembre 2014 pour une durée de trois (3) ans.

Installation principale :

- Installations du Pontiac : Hôpital de Shawville (Hospitalisation/admission, soins intensifs, urgence, clinique externe, gériatrie active), CLSC du Pontiac et Mansfield-et-Pontefract (urgence et suivi en CLSC).

Docteur Rupinder Johal (15480)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à Dre Rupinder Johal un statut de membre actif au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais, et des privilèges au département de médecine générale à partir du 11 janvier 2016 pour une durée d'un an :

Installation principale :

- Installations de Gatineau : Hôpital de Hull (Hospitalisation/admission)

Madame Stéphanie Lefebvre (214952)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à Madame Stéphanie Lefebvre un statut de membre actif au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais, au département de pharmacie à partir du 26 octobre 2015 pour une durée d'un an :

Installation principale :

- Installations de Gatineau : Hôpitaux de Gatineau et Hull.

CISSSO-346-2015

CISSSO-347-2015



No de résolution
ou annotation

CISSSO-348-2015

Docteur Jonathan Spicer (12648)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan d'effectifs médicaux en chirurgie thoracique à l'installation de Gatineau;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de service;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à Dr Jonathan Spicer un statut de membre associé au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais, et des privilèges au département de chirurgie, service de chirurgie thoracique, à partir du 1er juillet 2015 pour une durée d'un an :

Installation principale :

- Installations de Gatineau : Hôpital de Hull (consultation en clinique externe)

Docteur Guy Bertin Tcheumi (15339)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à Dr Guy Bertin Tcheumi un statut de membre actif au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais, et des privilèges au département de médecine générale à partir du 15 août 2015 pour une durée d'un an et ensuite réévaluation et conditionnellement à l'obtention d'un nouveau certificat de conduite professionnelle avant le renouvellement :

Installation principale :

- Installations de Gatineau : Centre de services ambulatoires en pédiatrie de l'Outaouais (Consultation et suivi)

Installation secondaire :

- Installations des Collines : Hôpital mémorial de Wakefield (Urgence)

CISSSO-349-2015



No de résolution
ou annotation

CISSSO-350-2015

Docteure Barbara Young (02266)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan d'effectifs médicaux en médecine interne à l'installation de Gatineau;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de service;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à Dre Barbara Young un statut de membre actif au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais, et des privilèges au département de médecine spécialisée, service de médecine interne, à partir du 1er octobre 2015 pour une durée d'un an :

Installation principale :

- Installations de Gatineau : Hôpitaux de Gatineau et Hull (Consultation, électrophysiologie incluant ECG, Holter et MAPA, admission)

Docteure Cynthia Lauriault-Dubois (13740)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER à Dre Cynthia Lauriault-Dubois un statut de membre actif au sein du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais, et des privilèges au département de médecine générale, à partir du 1er juin 2014 pour une durée de trois (3) ans :

Installation principale :

- Installation principale : Installations de Gatineau : Hôpital de Gatineau (soins palliatifs), CLSC de Gatineau (soins palliatifs reliés à la garde en soins à domicile), Unité de médecine familiale (supervision/enseignement, clinique)

Docteure Lysanne Lamontagne (07150)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

CISSSO-351-2015



No de résolution
ou annotation

CISSSO-352-2015

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU le formulaire de demande de retrait de privilèges dûment complété par le médecin requérant;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RETIRER à Dre Lysanne Lamontagne les privilèges à la pouponnière de l'Hôpital de Gatineau, département de pédiatrie.

Note de précision :

- Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais octroyé le 7 mai 2007
- Installations principales : Installations de Gatineau (CLSC de la Gappe)
- Installations secondaires : Installations de Papineau : CLSC Vallée-de-la-Lièvre (clinique périnatale, garde)

Docteur Jean-Maurice Agier (87360)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan d'effectifs médicaux en psychiatrie à l'installation de Gatineau;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dr Jean-Maurice Agier des privilèges d'admission/consultation en psychiatrie aux installations de Gatineau (installation secondaire) (Hôpitaux de Hull, Gatineau et Pierre-Janet) à partir du 30 novembre 2015.

Note de précision :

- Statut : Associé au CISSS de l'Outaouais octroyé le 10 novembre 2014
- Détenteur d'un PREM à Montréal
- Installation principale : Installations de Papineau : CLSC de la Petite-Nation et Hôpital de Papineau (consultation en psychiatrie)

Docteure Virginie Demers (15122)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des

CISSSO-353-2015



No de résolution
ou annotation

CISSSO-354-2015

Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan d'effectifs médicaux en radiologie à l'installation de Gatineau;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dre Virginie Demers, des privilèges aux installations de Papineau (installation secondaire) (Hôpital de Papineau), installations du Pontiac (installation secondaire) (Hôpital de Shawville) et aux installations de Vallée-de-la-Gatineau (installation secondaire) (Hôpital de Maniwaki) (Radiologie diagnostique, doppler, ultrasonographie, biopsie sous échographie, tomодensitométrie, mammographie) à partir du 27 juillet 2015.

Note de précision :

- Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais octroyé le 29 juillet 2015 pour une durée d'un an.
- Installation principale : Installations de Gatineau : Hôpitaux de Gatineau et Hull (d'angiographie, intervention, doppler, ultrasonographie, résonnance magnétique, hospitalisation/admission).

Docteur Boubacar Diao (15055)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dr Boubacar Diao des privilèges d'urgence aux installations des Collines (installation secondaire) (Hôpital Mémorial de Wakefield) à partir du 30 septembre 2015.

Note de précision :

- Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais octroyé le 8 février 2015
- Installation principale : Installations de Vallée-de-la-Gatineau : Hôpital de Maniwaki (urgence)

Docteur Tamas Zoltan Fulop (12816)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan d'effectifs médicaux en cardiologie aux installations de Gatineau;

CISSSO-355-2015



No de résolution
ou annotation

CISSSO-356-2015

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dr Tamas Zoltan Fulop des privilèges aux installations de Papineau (installation secondaire) (Hôpital de Papineau) (Échographie cardiaque) à partir du 21 avril 2015.

Note de précision :

- Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais octroyé le 1er juillet 2013
- Installation principale : Installations de Gatineau : Hôpitaux de Gatineau et Hull (Consultation, électrocardiographie, électrophysiologie incluant ECG effort et repos, Holter et MAPA, ultrasonographie, hospitalisation/admission)

Docteur Stéphane Quenneville (08364)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan d'effectifs médicaux en cardiologie aux installations de Gatineau;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dr Stéphane Quenneville des privilèges aux installations de Papineau (installation secondaire) (Hôpital de Papineau) (Échographie cardiaque) à partir du 1er mars 2015.

Note de précision :

- Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais octroyé le 14 mai 2012
- Installation principale : Installations de Gatineau : Hôpitaux de Gatineau et Hull (Consultation, hémodynamie, électrocardiographie, électrophysiologie incluant ECG effort et repos, Holter et MAPA, Ultrasonographie, (échographie endovasculaire coronarien-IVUS, hospitalisation/admission).

Docteur Corey Richards (09387)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan d'effectifs médicaux en orthopédie aux installations de Gatineau;

CISSSO-357-2015



No de résolution
ou annotation

CISSSO-358-2015

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de service;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dr Corey Richards des privilèges aux installations de Papineau (installation secondaire) (Hôpital de Papineau) (Consultation, chirurgie orthopédique d'un jour) à partir du 1er mars 2015.

Note de précision

- Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais octroyé le 19 octobre 2009
- Installation principale : Installations de Gatineau : Hôpital de Hull (Orthopédie, hospitalisation/admission)

Docteure Geneviève Smith (12540)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dre Geneviève Smith des privilèges de soins longue durée aux installations du Pontiac (Centre d'accueil du Pontiac et Hôpital du Pontiac) à partir du 27 juillet 2015.

Note de précision

- Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais octroyé le 10 juillet 2012
- Installation principale : Installations du Pontiac : Hôpital de Shawville (Soins généraux, urgence, soins intensifs, hospitalisation/admission, gériatrie active, obstétrique), CLSC Mansfield et Pontefract (soins généraux, urgence)

Docteur Boris Theilliez (10554)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan d'effectifs médicaux en orthopédie aux installations de Gatineau;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de service;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

CISSSO-359-2015

CISSSO-360-2015



No de résolution
ou annotation

CISSSO-361-2015

D'AJOUTER à Dr Boris Theilliez des privilèges aux installations de Papineau (installation secondaire) (Hôpital de Papineau) (Consultation, chirurgie orthopédique d'un jour) à partir du 23 avril 2015.

Note de précision

- Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais octroyé le 15 novembre 2010.
- Installation principale : Installations de Gatineau : Hôpital de Hull (Orthopédie, hospitalisation/admission)

Docteure Audrey Tinh-Phu (10447)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AJOUTER à Dre Audrey Tinh-Phu des privilèges aux installations des Collines (installation secondaire) (Hôpital mémorial de Wakefield) (Urgence) et aux installations de Vallée-de-la-Gatineau (Hôpital de Maniwaki) (Hospitalisation) à partir du 1er juillet 2015.

Note de précision

- Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais octroyé le 22 août 2010
- Installation principales: Installations de Gatineau : Hôpital de Hull (Hospitalisation/admission) et Centre de services ambulatoires en pédiatrie de l'Outaouais (clinique, supervision/enseignement)
- Installation secondaire : Installations de Vallée-de-la-Gatineau (Urgence)

Docteure Pascale Sergerie (94145)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

CISSSO-362-2015



No de résolution
ou annotation

CISSSO-363-2015

D'AJOUTER à Dre Pascale Sergerie, des privilèges en réadaptation à l'installation du CR La RessourSe (Médecine générale, privilèges d'ordonnance médicale) à partir du 1er décembre 2015.

Note de précision

- Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais octroyé le 12 août 2002
- Installation principale : Installations de Gatineau : Hôpital de Hull (hospitalisation/admission), CHSLD La Piété (prise en charge, garde, garde de fin de semaine, hébergement)

Docteur Gilles Aubé (81316)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RENOUELER les privilèges de Dr Gilles Aubé au sein du département de médecine générale en date du 1er décembre 2015 pour une durée de trois ans conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale.

Note de précision

- Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais octroyé le 27 septembre 1989
- Installation principale : Installations de Gatineau : Hôpital de Hull (Hospitalisation/admission, soins généraux, soins de longue durée) et CLSC de Hull (Soins en itinérance)

Docteur Sylvain Joly (81532)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan d'effectifs médicaux en pédopsychiatrie de l'installation de Gatineau;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE RENOUELER les privilèges de Dr Sylvain Joly au sein du département de psychiatrie en date du 1er décembre 2015 pour une durée de trois ans conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de psychiatrie.

CISSSO-364-2015



No de résolution
ou annotation

CISSSO-365-2015

Note de précision

- Statut : Actif au CISSS de l'Outaouais octroyé le 23 juillet 1984
- Installation principale : Installations de Gatineau : Hôpitaux de Hull, de Gatineau et de Pierre-Janet (Hospitalisation/admission, consultation)

Docteure Yolette Bazile (09288)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le changement de statut associé à actif de Dre Yolette Bazile au sein du département de médecine générale en date du 15 juin 2015 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale.

Note de précision

- Statut : Associé au CISSS de l'Outaouais octroyé le 1er août 2009
- Installation principale : Installations du Pontiac : Hôpital de Shawville (Hospitalisation/admission, soins intensifs, gériatrie active, obstétrique), CLSC de Mansfield et Pontefract (urgence)

Docteure Karen Chambers (97413)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le changement de statut associé à actif de Dre Karen Chambers au sein du département de médecine générale en date du 15 juin 2015 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale.

Note de précision

- Statut : Associé au CISSS de l'Outaouais octroyé le 1er octobre 1997

CISSSO-366-2015



No de résolution
ou annotation

CISSSO-367-2015

- Installation principale : Installations du Pontiac : Hôpital de Shawville (Hospitalisation/admission), CLSC de Mansfield et Pontefract (urgence).

Docteur Jean Hanna (95112)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le changement de statut associé à actif de Dr Jean Hanna au sein du département de médecine générale en date du 15 juin 2015 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale.

Note de précision

- Statut : Associé au CISSS de l'Outaouais octroyé en octobre 2005
- Installation principale : Installations du Pontiac : Hôpital de Shawville (Hospitalisation/admission), CLSC de Mansfield et Pontefract (urgence)
- Installation secondaire : Installations de Papineau : CLSC de la Petite-Nation (urgence, services courants)

Docteur Riam Shammaa (14822)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan régional d'effectifs médicaux en omnipratique de l'Outaouais;

ATTENDU la recommandation du chef intérimaire de département;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER le changement de statut associé à actif de Dr Riam Shammaa au sein du département de médecine générale en date du 15 juin 2015 conditionnellement au respect des règlements du CMDP et du département de médecine générale et à l'obtention d'une troisième lettre de référence idéalement d'un médecin des installations du Pontiac au prochain renouvellement dans un an.

Note de précision

- Statut : Associé au CISSS de l'Outaouais octroyé le 31 décembre 2014

CISSSO-368-2015



No de résolution
ou annotation

CISSSO-369-2015

- Installation principale : Installations du Pontiac : Hôpital de Shawville (Hospitalisation/admission, soins intensif, gériatrie active, urgence), CLSC de Mansfield et Pontefract (urgence)

Docteure Karine Leduc (15618)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 240 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le ministère de la Santé et des Services sociaux a émis un avis de conformité au Plan d'effectifs médicaux en neurologie de l'installation de Gatineau;

ATTENDU la décision du Président-directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais émise le 29 juillet 2015;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER la levée des conditions émises par le Président-directeur général du CISSS de l'Outaouais, considérant que le dossier de nomination de Dre Karine Leduc est maintenant complet.

Docteur Éric Simard (02132)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par le démissionnaire en date du 5 octobre 2015;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER la démission de Dr Éric Simard au département de médecine générale du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais effective en date du 1er avril 2016, conditionnellement à ce que ces dossiers soient complétés aux archives.

Docteur Jacques Lemieux (81242)

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

ATTENDU le formulaire de démission dûment complété et signé par le démissionnaire en date du 2 octobre 2015;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCORDER la démission de Dr Jacques Lemieux au département d'imagerie médicale du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais effective en date du 31 mars 2016, conditionnellement à ce que les rapports radiologiques soient complétés.

CISSSO-370-2015

CISSSO-371-2015



No de résolution
ou annotation

CISSSO-372-2015

06-3 Nomination des médecins examinateurs

ATTENDU QU'en vertu de l'article 42 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2), le conseil d'administration de l'établissement désigne, sur recommandation du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), un médecin examinateur pour l'application de la procédure d'examen des plaintes concernant un médecin, un dentiste ou un pharmacien, de même qu'un résident;

ATTENDU que les résolutions cisso-11-2015 et cisso-24-2015 adoptées par le fondé de pouvoir du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais, M. Jean Hébert, désignaient de façon temporaire les médecins examinateurs en fonction à compter du 1er avril 2015;

ATTENDU QUE ces nominations étaient transitoires et visaient, dans le contexte de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, à assumer des fonctions provisoires jusqu'à ce que la structure organisationnelle du CISSS de l'Outaouais ait été établie;

ATTENDU QUE le conseil d'administration du CISSS de l'Outaouais doit nommer les médecins examinateurs;

ATTENDU la recommandation du CMDP du CISSS de l'Outaouais formulée lors de la séance du 9 décembre 2015;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER les personnes suivantes au titre de médecins examinateurs:

- Dr Martin Pham-Dinh;
- Dr Maurice Naim;
- Dre Samia Attia-Galand;
- Dre Chantal Gagné;
- Dr Marc Gaudet ;
- Dr Edi Patzev;
- Dre Guylène Thériault;
- Dr Jean Lemonde.

07 PROGRAMME JEUNESSE

07-1 Protocole sur le recours à l'hébergement en unité d'encadrement intensif

M. Martin Vachon, directeur programme jeunesse, présente le document cité en titre, dont le but est de baliser le recours à l'hébergement en unité d'encadrement intensif, qui est une mesure d'exception de courte durée. Le protocole contient les informations suivantes :

- L'énoncé du cadre légal;
- Les balises et les processus cliniques et administratifs;
- Les outils cliniques requis et reconnus, notamment la grille d'orientation vers un programme d'encadrement intensif.

Un membre demande à M. Vachon si les troubles de santé mentale sont traités lorsque les gens sont hébergés. Celui-ci précise que les professionnels en santé mentale se déplacent pour rencontrer et aider les jeunes.



No de résolution
ou annotation

CISSSO-373-2015

Suite à une question d'un membre, M. Vachon précise que depuis peu, les deux unités (garçons et filles) ont été fusionnées en une seule unité mixte et que les aménagements présentent des sections uniques par genre.

ATTENDU QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2);

ATTENDU QU'en vertu de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, le conseil d'administration doit entériner toute décision concernant l'organisation des services;

ATTENDU QUE le protocole sur le recours à l'hébergement en encadrement intensif pour les jeunes avait été révisé en 2013 pour s'adapter à la nouvelle Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) et doit être révisé de nouveau pour refléter la nouvelle organisation;

ATTENDU QUE le protocole respecte l'article 11.1.1 de la LPJ sur les conditions de recours à l'hébergement en unité d'encadrement intensif;

ATTENDU QU'en vertu du Règlement sur les conditions du recours à l'hébergement en unité d'encadrement intensif le conseil l'administration doit adopter ledit protocole;

ATTENDU QUE les membres ont pu prendre connaissance du protocole révisé qui inclut le cadre légal, les balises et les processus cliniques et administratifs relatifs à l'hébergement en unité d'encadrement intensif;

ATTENDU QUE la Direction programme jeunesse en recommande l'adoption;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le Protocole sur le recours à l'hébergement en unité d'encadrement intensif du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais élaboré dans le cadre de la LPJ.

07-2 Statistiques en encadrement intensif du 1er avril au 30 septembre 2015

M. Vachon présente, explique et commente les statistiques en encadrement intensif déposées pour la période visée. Au total, 12 garçons et 7 filles ont été admis dans les deux résidences. De ce nombre, 9 personnes ont été admises plus d'une fois.

08 ADOPTION/DÉPÔT DES POLITIQUES ET RÈGLEMENTS

08-1 Politique sur la conduite responsable en recherche

Mme Laurence Barraud et M. Pasto Wann, de la DERUR, présentent le document cité en titre, dont les objectifs sont :

- Promouvoir et assurer un milieu qui favorise l'adoption d'une conduite responsable en recherche;
- Assurer le respect des valeurs éthiques et l'intégrité en recherche;



No de résolution
ou annotation

- Assurer une gestion responsable des fonds et bourses de recherche tout en favorisant l'atteinte de l'excellence en recherche;
- Assurer la gestion des allégations de manquement à la conduite responsable en recherche.

Les membres du conseil d'administration posent diverses questions sur les moyens pour assurer le respect de la politique et le traitement des dossiers commandités par un commanditaire. Mme Barraud assure que la DERUR et le comité d'éthique de la recherche suivent les projets. Mme Barraud ajoute que dans le cas des recherches commanditées les contrats sont signés entre les chercheurs, le commanditaire et le CISSS de l'Outaouais, qui s'assure d'obtenir des avis éthique et de convenance institutionnelle.

Les membres demandent à ce qu'un rapport sommaire soit présenté au conseil d'administration sur une base annuelle.

ATTENDU le Code civil du Québec en ses articles 20, 21, 22, 24, 25;

ATTENDU l'article 19, al. 1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

ATTENDU l'importance de promouvoir et d'assurer un milieu qui favorise l'adoption d'une conduite responsable en recherche;

ATTENDU l'importance du respect des valeurs éthiques et de l'intégrité en recherche;

ATTENDU l'importance de « la mise en pratique cohérente et constante des valeurs et des principes essentiels pour favoriser et atteindre l'excellence dans la quête du savoir »;

ATTENDU que les chercheurs et le personnel de recherche doivent adopter des pratiques exemplaires dans la réalisation des activités de recherche;

ATTENDU que le Conseil scientifique, le Bureau de la recherche, le Comité d'éthique de la recherche et le Bureau d'éthique de la recherche du CISSS de l'Outaouais ont été consultés;

ATTENDU que la Politique sur la conduite responsable en recherche des Fonds de recherche du Québec (FRQ) et le Cadre de référence des trois organismes sur la conduite responsable de la recherche (le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG), le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)) ont été utilisés comme référence.

ATTENDU qu'au point 11 (page 2) la phrase « La double facturation et la double rémunération doivent être évitées. » sera remplacée par la phrase « La double facturation et la double rémunération doivent être proscrites ».

ATTENDU que la Politique intégrera une définition du Centre de recherche dans son annexe;

SUR PROPOSITION DÛMENT PRÉSENTÉE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

D'ADOPTER la politique sur la conduite responsable en recherche du CISSS de l'Outaouais.

09 COMITÉ DE VÉRIFICATION

09-1 Rapport du président du comité

Le président du comité de vérification, M. Michel Hébert, accompagné du directeur des ressources financières, M. Stéphane Pleau, donnent des informations diverses:

- Une première rencontre a été tenue avec l'auditeur qui a le mandat de faire la vérification comptable.
- L'intégration des systèmes informatiques ne sera pas possible dans les délais prévus, mais des rapports uniques intégrés à l'ensemble des anciens établissements pourront être produits à partir du 7 février.
- Le travail sur le processus budgétaire est en cours, mais certains échéanciers devront être repoussés.
- Un état de la situation financière à la période 8 est présenté:
 - La période 8, se terminant le 14 novembre 2015, s'est soldée par un déficit d'exploitation de 0,6 M\$, portant le déficit cumulé de l'établissement à 5 M\$ sur une dépense de 473,2 M\$ ou 1,07 %. Ce résultat correspond à la projection déposée en période 7, via le rapport cumulé et prévisionnel (RR-444) et adopté par le conseil d'administration.
 - Les principaux centres d'activités contribuant au déficit cumulé sont liés aux unités de soins pour environ 3 M\$, aux urgences pour 1,1 M\$, à la chirurgie pour 1,5 M\$ et aux services des prélèvements et laboratoires pour 0,7 M\$. De façon générale, les indicateurs financiers liés au suivi des dépenses progressent favorablement par rapport à l'exercice financier précédent, sauf l'assurance salaire pour laquelle un changement de tendance est observé à la période 8, réduisant de 150 000 \$ l'économie cumulative enregistrée jusqu'à la période 7.

09-2 Dépôt du procès-verbal 2015-12-08

Dépôt du document.

09-3 Appel d'offres transport adapté

Un projet d'appel d'offres pour le transport adapté inter-établissement (anciens CSSS) est déposé pour diminuer les coûts.

ATTENDU QUE le CISSS de l'Outaouais doit assurer le transport inter-installation pour les usagers ambulatoires en fauteuil roulant ou de condition médicale variable;

ATTENDU QUE le CISSS de l'Outaouais désire obtenir les meilleurs prix sur le marché;

ATTENDU QUE le CISSS de l'Outaouais estime à 5 M\$ ses dépenses de fonctionnement pour le transport adapté pour une période de cinq (5) ans;



No de résolution
ou annotation

CISSSO-375-2015

ATTENDU QUE ces dépenses sont prévues au budget de fonctionnement;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de vérification;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'AUTORISER l'établissement à procéder à un appel d'offres public pour le transport adapté pour une période de trois (3) ans avec deux (2) options de renouvellement d'un an.

10 SAGE-FEMMES

10-1 Nomination d'un responsable des sages-femmes

Dépôt d'un courriel acheminé au PDG le 13 novembre 2015 par le sous-ministre adjoint du MSSS, M. Marco Thibault, qui apporte des précisions au sujet de la responsable du service de sage-femme.

ATTENDU QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre 0-7.2);

ATTENDU QU'en vertu de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, le conseil d'administration doit entériner toute décision concernant l'organisation des services;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 208.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2), une responsable des services de sage-femme doit être nommée par tout établissement qui exploite un centre local de services communautaires où exercent des sages-femmes;

ATTENDU QUE la personne nommée exercera ses responsabilités en fonction des articles 208.2 et 208.3 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4.2);

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination de la responsable des services de sage-femme;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE NOMMER Mme Parvin Makhzani au titre de responsable des services de sage-femme;

10-2 Modification à l'organigramme pour intégrer la responsable du service de sage-femme

ATTENDU que la résolution cissso-97-2015 adoptée par le fondé de pouvoir du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de l'Outaouais, M. Jean Hébert, adoptait la dernière version officielle amendée de l'organigramme de la haute direction du CISSS de l'Outaouais;

CISSSO-376-2015



No de résolution
ou annotation

CISSSO-377-2015

ATTENDU la correspondance du sous-ministre adjoint au MSSS du 13 novembre 2015 qui définit le statut de la responsable des services de sage-femme;

ATTENDU que des modifications doivent être apportées à l'organigramme pour répondre à la directive du 13 novembre 2015:

- Ajout de la responsable des services de sage-femme sous la responsabilité du président-directeur général.

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE,

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER l'organigramme du CISSS de l'Outaouais incluant la responsable des services de sage-femme sous la responsabilité du président-directeur général.

11 DIVERS

11-1 Information plage-horaire

En réponse à une question d'un membre portant sur le processus de communication lorsque des modifications sont appliquées à la plage-horaire de divers services, le service des communications s'assure chaque fois de mettre en place un plan de communication externe et interne.

11-2 Délais des tests de biopsie hôpital de Hull

En réponse à une question d'un membre portant sur les délais de tests de biopsie à l'hôpital de Hull, le CISSS de l'Outaouais est actuellement en train d'évaluer des solutions pour améliorer certains aspects au service de la transcription qui accuse un retard hors norme. Une amélioration de la performance a été enregistrée dernièrement, mais on note toutefois une augmentation du volume de rapports.

11-3 Dossier médiatisés Info-Santé 811

Suite à la parution d'un article concernant le cas du décès d'une personne ayant fait appel au service Info-Santé 811, un rapport du coroner est en attente dans le dossier. Le PDG mentionne également que le commissaire aux plaintes et à la déontologie a ouvert une enquête. Le CISSS de l'Outaouais doit donc attendre les résultats des enquêtes avant de commenter.

11-4 Correspondance déposée au conseil d'administration

Les membres discutent du processus pour répondre aux questions déposées au conseil d'administration. Le PDG rappelle que la correspondance et les réponses rédigées, qui touchent souvent la gestion interne, sont déposées au point identifié « Correspondance ».

12 CORRESPONDANCE

12-1 Lettre du ministre – Dérogation pour participation aux CA des groupements d'approvisionnement en commun

Dépôt du document daté du 3 décembre 2015 confirmant l'autorisation permettant aux PDG, aux PDG adjoints, aux hors-cadres et aux cadres supérieurs de déroger à l'exclusivité de fonctions leur permettant de siéger au conseil d'administration de groupements d'approvisionnement en commun.



No de résolution
ou annotation

12-2 Lettre de félicitations pour le maintien du statut d'organisme agréé à l'équipe du Pavillon du Parc – 2015-12-09

Dépôt du document signé par le PDG du CISSS de l'Outaouais.

12-3 Comité d'éthique de la recherche – Lettre et lettre-réponse sur certaines préoccupations du CÉR

Dépôt d'un échange de correspondances du conseil d'administration avec le Comité d'éthique de la recherche sur le sujet en titre.

12-4 Lettre du vérificateur général – Plan d'action GMF 2015-12-01

Dépôt d'un accusé de réception du vérificateur général du Québec suite à l'envoi par le CISSS de l'Outaouais du plan d'action portant sur les groupes de médecine de famille et les cliniques-réseau.

À la demande d'un membre, le plan d'action sera acheminé aux membres du CA.

12-5 Lettre de réponse à l'APTS concernant le programme OSER 2015-12-10

Dépôt du document.

12-6 Lettre de réponse à la FIQ concernant la demande des cartes d'identité

Dépôt d'une lettre de réponse à la FIQ rédigée par la DRHCAJ suite au dépôt à la séance du 26 novembre 2015 de demandes entourant le port des cartes d'identité.

13 DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE RENCONTRE

- 28 janvier 2016, 80, avenue Gatineau, Gatineau.

14 LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente lève la séance à 20 h 08.

Lucie Lalonde
Présidente

Jean Hébert
Secrétaire

Adopté par le conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais le 28 janvier 2015, résolution CISSSO-003-2016.